

Christian Soleil

# La Longue Nuit de Marie Stuart



*Une évocation des dernières heures de la reine d'Écosse*





Les problèmes ont commencé six jours après ma naissance, en 1542. C'est ce jour-là que mon père, le roi Jacques V d'Écosse, eut la fâcheuse idée de mourir. Je fus aussitôt déclarée reine des Écossais. Il était trop tard pour faire marche arrière, je n'étais de toute façon pas très consciente de grand-chose, et il va sans dire que ce qui venait de me tomber dessus sonnait comme la pire malédiction que l'on pût imaginer. Marie, Reine des Écossais ! Joli titre, mais lourd à porter. On ne choisit pas grand-chose ici-bas. Les événements s'abattent sur vous comme il plaît à Dieu de les voir s'organiser. Trouver sa liberté suppose d'assumer les circonstances, de vouloir ce qui arrive, de décider, fût-ce après coup, que le destin qui survient est bien celui que l'on a souhaité. J'ai essayé de vivre de la sorte. Eh bien, soit ! J'étais la reine des Écossais, d'Aberdeen à Glasgow, du mur d'Hadrien aux côtes découpées du nord, du cœur d'Édimbourg aux paysages sauvages de l'île de Skye. Ce vaste territoire balayé si souvent par le vent, battu par des pluies incessantes, quelquefois réchauffé par un

vibrant soleil, ce vaste territoire et la population qui l'habitait étaient miens. Je me devais de les servir de mon mieux. Avec passion. Avec courage. Avec dignité. C'est ce que je me suis efforcée de faire, jusqu'à la fin. La fin aussi, je l'ai voulue, souhaitée, choisie. Comme le reste. Comme tout. Ma fin fut mon commencement. L'échec de ma vie n'en est pas un. La fin n'a pas d'importance : seule compte l'éternité. Ma religion célèbre les défaites, les échecs, les souffrances, parce qu'ils nous rapprochent de Dieu. Christ sur la croix souffre, bien sûr, mais seulement alors il devient qui il est. Seulement alors il accède au statut de divinité. Ma mort sur l'échafaud fait de moi une héroïne de l'histoire de l'Europe, au même titre sans doute que ma cousine, Elizabeth, qui a décidé de m'envoyer dans l'autre monde. Indiscutablement, elle et moi sommes liées pour l'éternité des siècles et des siècles.

Ainsi je fus presque dès ma naissance plongée dans le grand chaudron bouillant des agitations politiques du moment. Il y avait de quoi provoquer de multiples guerres : la rivalité ancienne entre l'Écosse et l'Angleterre, la fragilité de la succession des Tudor sur le trône anglais, la rivalité constante entre l'Angleterre et la France et la violence des relations entre catholiques et protestants. Oui, assurément, j'étais née sous les pires auspices. Il allait me falloir faire avec.

En tant qu'arrière-petite-fille du roi Henri VII

d'Angleterre, j'appartenais à la lignée de succession de la couronne d'Angleterre après les enfants d'Henri VIII, Édouard, Marie et Elizabeth. Les Écossais proposèrent de supprimer la menace qui pesait sur la succession d'Henri VIII en me mariant dès les premiers jours de mon existence au tout jeune Édouard. Mais ce projet s'autodétruisit et les Écossais se tournèrent vers leur vieil allié (qui était par la même occasion le vieil ennemi de l'Angleterre) : la France. J'y fus envoyée dès l'âge de sept ans pour parfaire mon éducation.

Mes parents Jacques V d'Écosse et Marie de Guise avaient eu deux fils au préalable, morts peu après leur naissance, puis une fille, moi, Marie Stuart. J'étais donc née le 7 ou 8 décembre 1542 au palais de Linlithgow, dans le West Lothian : bien que le 7 soit inscrit dans le registre officiel du Lothian, le 8 sera conservé comme date officielle de l'anniversaire en raison de sa concordance avec la date de l'immaculée conception. Je fus baptisée presque immédiatement à l'église de Saint Michel à Linlithgow. C'est dire que la religion allait peser sur moi de tout son poids. Elle m'a toujours été d'un grand secours, mais il faut bien admettre que, dès le début de mon passage ici-bas, quelque chose de la Passion s'était glissé subrepticement dans ma vie.

Mon père le roi, très malade, se trouvait au palais de Falkland lorsqu'un messager lui annonça que la reine avait accouché d'une fille ; il répondit à la

nouvelle : « Tout a commencé par une fille, tout finira par une fille ». Cette phrase, prononcée par le souverain, allait également peser sur ma destinée. Le roi faisait référence à Marjorie Bruce, l'héritière de Robert Bruce qui avait transmis la couronne à sa famille, et prédisait ainsi un destin tragique à sa fille. L'a-t-il véritablement prononcée ? La lui a-t-on prêtée de manière apocryphe ? Difficile de le savoir vraiment. Mais il me plaît à croire que mon père, que je n'ai donc jamais véritablement connu, ait eu ce genre de vision avant de quitter notre royaume de larmes. Avec sa mort le 13 décembre du choléra, soit une semaine plus tard, de nombreuses rumeurs circulèrent sur ma propre santé. Elles étaient parfaitement infondées mais on n'empêche pas les rumeurs de courir. Ainsi, Eustace Chapuys, ambassadeur du Saint-Empire romain germanique, écrivit le 23 que Marie de Guise et moi étions très malades, bien que Sir George Douglas ait constaté le 19 que j'étais bien portante. Les époques se suivent et se ressemblent. La désinformation courait les rues déjà dans mon enfance. Je n'étais encore consciente de rien que déjà se tramait tant de choses négatives autour de moi. Il y a des tragédies qui se mettent en place avec subtilité et tissent lentement leur toile dans le secret et l'ombre. La tragédie de ma vie fut tissée non pas de fil de soie mais d'une laine grossière et brute comme on en voit parfois dans les Highlands. J'entrai de plain-pied dans un monde brutal et violent,

et j'en sortirais par la grande porte de la défaite et de la gloire, grâce au Christ et à Dieu. Il me fallait bien Dieu : je n'avais pas eu de père.

James Hamilton, comte d'Arran, le plus proche héritier de la couronne, devint Régent d'Écosse, tandis que ma garde revenait à ma mère, Marie de Guise. Cependant, Arran n'avait pas les talents qu'exigeait une aussi haute charge : il était indolent, irrésolu, et se laissait gouverner par ceux qui l'approchaient. Ainsi, le cardinal David Beaton, chef du parti catholique, aurait pensé que la nomination d'Arran n'allait pas dans les intérêts du pays en une période de crise et qu'un homme fort était nécessaire. Il lutta donc contre la nomination d'Arran, faisant valoir un testament que le roi aurait signé sur son lit de mort. Ce document, exécuté par le révérend Henry Balfour du diocèse de Dunkeld, partageait la régence entre le Cardinal Beaton, James, comte de Moray, George, 4e comte de Huntly et Archibald Campbell, 5e comte d'Argyll.

La lutte entre Arran et Beaton porta sur la nature du document, accusé d'être un faux. Cela aurait pu se vérifier en faisant appel aux témoins cités sur le testament, mais certains d'entre eux étaient particulièrement hostiles à Beaton, comme William Kirkcaldy of Grange qui fut en partie responsable du meurtre du cardinal en 1546. Par ailleurs, ce testament répartit la régence sans même y inclure Arran : Henri VIII d'Angleterre fait ainsi dire à Arran,

par l'intermédiaire de son secrétaire d'État Ralph Sadler : « Pouvez-vous penser que vous devriez continuer comme gouverneur quand d'autres partis, d'après un testament avec vous, ou plutôt sans vous, devraient avoir autorité ».

Finalement, le 3 janvier, Arran fut proclamé Régent et le cardinal fut arrêté le 28 janvier alors même qu'il siégeait au conseil, puis conduit au Palais de Dalkeith et transféré au château de Blackness, à la suite de quoi les églises furent fermées et les prêtres refusèrent d'administrer les sacrements et d'enterrer les morts ».

Dans le même temps, Henri VIII envisageait une nouvelle approche destinée à unir les couronnes d'Écosse et d'Angleterre ; plutôt que de prendre l'Écosse par les armes comme du temps du roi Jacques V, il entendait unir son fils Édouard à moi. Pour mener à bien ce projet, il disposait d'un avantage conféré par sa victoire à la bataille de Solway Moss : de nombreux nobles écossais étant restés prisonniers d'Henri, ces derniers furent contraints à demander publiquement que je sois confiée à Henri et la principale forteresse transférée sous sa garde.

Parmi ces nobles, on comptait Gilbert, 3<sup>e</sup> Comte de Cassilis, Alexander, 5<sup>e</sup> Comte de Glencairn, James, 6<sup>ème</sup> Lord Somerville, Patrick, Lord Gray, Robert, 4<sup>e</sup> Lord Maxwell, Laurence, Lord Oliphant et Malcolm, 3<sup>e</sup> Lord Fleming. Les deux autres principaux agents d'Henri en Écosse étaient Archibald Douglas, comte

d'Angus, et son frère George Douglas. Toutefois, George Douglas joua un double rôle, faisant son possible pour faire vaciller la politique d'Henri en obtenant notamment, le 18 janvier, une lettre du régent Arran pour Henri, dans laquelle le régent exprimait son désir de forger de nouvelles relations avec l'Angleterre. Il mettait l'accent sur une approche diplomatique au moment même où Henri ordonnait la prise de la forteresse et de ma personne.

Le cardinal Beaton fut transféré à son propre château de St-Andrews, où il restait en théorie confiné ; son pouvoir sur la scène politique demeura malgré tout intact. Il en fut même plutôt renforcé. Avec l'appui du parti français, il fit rentrer le comte de Lennox de France, le présentant comme l'héritier de la couronne face à Arran, et disposant ainsi d'un moyen de pression supplémentaire. Arran, n'ayant aucune confiance en Beaton, se trouva dans une position délicate ; il ne pouvait plus en effet continuer de soutenir le protestantisme sans dépendre pleinement de l'aide d'Henri, dont les vues sur l'Écosse étaient claires, et ne pouvait non plus appeler la France à son secours sans l'aide du cardinal.

Cependant, Beaton ne fit aucune objection ouverte aux négociations de mariage entre le fils d'Henri et moi. Ainsi, le 1er juillet 1543 le traité de Greenwich, qui me promettait à Édouard, fut signé, Henri y étant invité sur les conseils de son secrétaire d'État Ralph Sadler. Ce traité satisfaisait l'essentiel des

demandes des Écossais, au premier plan desquelles figuraient le fait que je resterais en Écosse jusqu'à mon dixième anniversaire et que son pays conserverait ses lois propres.

Cependant, Henri n'entendait pas respecter ce traité, pas plus qu'il ne pouvait s'accommoder du cardinal. Beaton rassembla donc six à sept mille de ses partisans à Stirling le 26 juillet, et marcha le jour suivant sur Linlithgow où je me trouvais. Le cardinal ne souhaitait pas une révolte, ni renverser le régent ou s'opposer à la ratification du traité : il demandait que ma sécurité et celle de ma mère soit assurée en nous transférant au château de Stirling, sous la protection de quatre gardiens : les lords Graham, Lindsay, Erskine et Livingstone. La position d'Arran devenant intenable face à Henri qui entendait prendre l'enfant de force, Arran sortit à cheval d'Édimbourg et rencontra Beaton. Ensemble, ils se rendirent à Stirling, où ma mère Marie de Guise et moi fûmes transférées sous l'escorte de 2 500 cavaliers et d'un millier de fantassins. Le 8 septembre, Arran retourna au sein de l'Église catholique, recevant l'absolution du cardinal. Le lendemain, je fus couronnée dans la chapelle du château de Stirling par le cardinal Beaton ; Arran portait la couronne, Lennox le sceptre et le comte d'Argyll l'épée de l'État.

James Hamilton, comte d'Arran et régent d'Écosse, portant autour du cou la distinction de l'Ordre de Saint-Michel. Apprenant la réconciliation

d'Arran avec le Cardinal, Henri commença alors une politique guerrière connue sous le nom de rough wooing. Il suggéra tout d'abord un raid sur Édimbourg au duc de Suffolk, mais ce projet fut reporté à l'automne par George Douglas. Le 23 septembre, le Cardinal se plaignit à Sadler d'une violation du traité puisque Henri avait, quelques mois plus tôt, saisi des navires écossais naviguant vers la France. De plus, le Cardinal déclara que par le refus d'Henri de ratifier le traité, celui-ci cessait de prendre effet sur l'Écosse. Ces deux raisons ne signifient pas qu'il y avait une faute exclusive de l'Angleterre dans ses engagements, puisque les Écossais n'avaient pas non plus respecté leur part en ne renvoyant pas les otages promis à Henri : cela marque une rupture volontaire du traité, et un changement de politique.

Ce changement se traduisit de façon immédiate sur l'Écosse : le parlement renouvela l'alliance avec la France, le Cardinal fut confirmé dans sa charge de Lord High Chancellor, et les nobles Angus et Cassilis, qui soutenaient auparavant Henri, signèrent un document dans lequel ils soutenaient Arran contre l'Angleterre et défendaient l'Église catholique. Par ailleurs, ces événements marquent un tournant dans ce qui allait être les éléments essentiels de ma vie : je serais sous l'influence française et catholique au lieu d'anglaise et protestante.

Lennox et Glencairn furent poussés par Henri à prendre les armes contre Arran mais furent défaits le

26 mai vers Glasgow ; Glencairn se réfugia au château de Dumbarton tandis que Lennox fuyait en Angleterre. Cependant, George Douglas continuait de mener double jeu ; afin de pacifier Henri, il se vanta d'être l'instigateur de la convention des nobles qui avait abouti à retirer à Arran sa charge de régent. La raison invoquée fut qu'Arran, sur les conseils du Cardinal, avait brisé la paix et le contrat de mariage, aboutissant donc à la situation délicate dans laquelle le pays se trouvait. Cette convention renversait également le Cardinal, qui avait perdu la confiance de la reine-douairière. En effet, celle-ci comptait sur le Cardinal pour défendre ses intérêts, contrairement à Arran qui tentait de me marier à son fils. Mais à la suite de la réconciliation du Cardinal et d'Arran, ils se trouvèrent tous deux d'accord pour me marier au fils d'Arran.

La reine-douairière s'engagea ainsi dans une nouvelle alliance avec Angus, qui fut promu lieutenant-général au sud du Forth. Le 12 décembre, Angus et son frère Sir George furent pardonnés de leurs trahisons passées : Henri perdit alors foi en eux comme agents de l'Angleterre, et accorda à Ralph Eure toutes les terres qu'il pourrait conquérir sur Angus, ce qui conduisit à la bataille d'Ancrum Moor le 27 février 1545. Par la suite, l'Écosse reçut des renforts français, 3000 fantassins et 500 cavaliers, mais les Douglas tentèrent de renouer avec leur double jeu et laissèrent Henri dévaster le sud de l'Écosse, soit 43

villages et 16 places fortes en ruine, pensant que cela effrayerait les Écossais et qu'ils se montreraient plus favorables à un traité de mariage.

Finalement, les principaux acteurs sont renouvelés : le cardinal fut assassiné le 29 mai 1546, et Henri mourut le 28 juin 1547. François Ier de France décéda le 31 mars, laissant le trône à son fils Henri II de France. Opposant plus vigoureux que son père aux Anglais, Henri II se trouvait en outre sous l'influence des frères François, et Charles de Guise, mes oncles. Je devins un objet de mariage clair avec le dauphin de France, François II. Henri Clutin, seigneur d'Oysel et de Villeparisis, fut dépêché en Écosse en tant qu'ambassadeur de France pour confirmer l'alliance entre les deux pays et, comme signe de bonne volonté du roi de France, des galères furent envoyées pour capturer le château de St Andrews, où les meurtriers du cardinal Beaton s'étaient retranchés. Un résultat inattendu de la prise du château fut le registre d'Henry Balnaves : ancien secrétaire de mon gouvernement, Balnaves était un agent payé pour la cause de l'Angleterre, et son registre contenait les noms de nombreux nobles en faveur de l'Angleterre, parmi lesquels Gray, Cassilis, Lennox et Glencairn mais aussi Patrick Hepburn, Comte de Bothwell, père de celui qui serait mon troisième époux.

Les incursions anglaises en territoire écossais ne prirent pas fin avec la mort d'Henri VIII d'Angleterre, et furent maintenues par son successeur, le régent

Somerset. Après leur victoire à la bataille de Pinkie Cleugh le 10 septembre 1547, les Anglais avancèrent jusqu'à Leith sur le Firth of Forth : la reine-douairière et moi nous retirâmes discrètement du château de Stirling pour le monastère de l'île d'Inchmahome, avant de rentrer à Stirling à la suite du retrait des Anglais.

Devant la poursuite des invasions anglaises, en 1548, je fus transférée au Château de Dumbarton et, le 7 juillet 1548, des envoyés français et écossais signèrent au couvent d'Haddington un traité qui promettait de me marier au dauphin de France et plaçait l'Écosse sous la protection du roi de France.

Deux éléments permirent de lever les objections initiales à mon envoi en France. D'une part, l'aide de la France devint nécessaire à l'Écosse à partir du moment où Haddington, importante ville écossaise, fut occupée par les Anglais. D'autre part, des titres français furent offerts à plusieurs nobles écossais : Arran reçut le titre et les bénéfices du Duché de Châtellerauld, tandis que les comtes de Huntly, Argyll et Angus furent faits chevaliers de Saint-Michel.

En août 1548, j'embarquai à Dumbarton à bord de la flotte envoyée par Henri II de France. Cette flotte comprenait le navire royal d'Henri. Elle était placée sous le commandement de Nicolas Durand de Villegagnon. Naviguant le long des côtes d'Irlande pour éviter la flotte anglaise, elle accosta en France à Roscoff puis à Morlaix. Je rencontrai ensuite ma

grand-mère maternelle, Antoinette de Bourbon-Vendôme, duchesse douairière de Guise, sur ses terres de Joinville, puis j'arrivai à Carrières-sur-Seine le 16 octobre. La reine douairière, ma mère, Marie de Guise, ne s'embarqua pas avec moi. Elle continuait en effet de représenter le parti pro-français en Écosse et jouissait de la faveur politique : elle utilisait ses propres finances pour la guerre et se montrait plus impartiale qu'Arran.

Je fus éduquée à la cour de France, où je partageais ma chambre avec Elizabeth, fille du roi régnant Henri II. Les nombreux Écossais qui m'accompagnaient furent renvoyés, excepté, sur l'insistance de ma mère, ma gouvernante, Lady Fleming, et ma nurse, Jean Sinclair. Henri préférait en effet m'entourer de Français pour me faciliter l'apprentissage de la langue, et la cour considérait que « les compatriotes de Marie étaient assez laids, frustes et mal lavés et, ainsi, des compagnons inadaptés pour la future femme du Dauphin ». Les quatre Marie furent ainsi envoyées dans un couvent dominicain.

Je fus instruite dans les matières importantes pour les divertissements en vogue à la cour de France, tels que la fauconnerie et l'équitation. J'appris ainsi à monter à la mode française, c'est-à-dire à califourchon, une jambe de chaque côté, plutôt qu'en amazone à la mode anglaise, autrement dit les deux jambes du côté gauche. Je fus également initiée à la broderie que m'enseignait le brodeur personnel du

roi, et à la musique : je chantais de manière charmante, disait-on, en m'accompagnant du luth. Je jouais également de la cithare, de la harpe et du virginal. Henri II montra son habilité de danseur à la fin d'avril 1548 en me faisant parader devant l'ambassadeur d'Angleterre aux festivités du mariage de François de Guise avec Anne d'Este. Pour ces occasions, je disposais d'une garde-robe importante qui comprenait des robes damassées doré et satin vénitien pourpre sur de la soie pourpre et un riche taffetas noir. Mes coiffes étaient brodées minutieusement, mes gants faits du meilleur cuir et mes trois coffres en cuivre pouvaient à peine contenir tous mes bijoux.

Je comptais parmi ses tuteurs mademoiselle de Curel, Claude Millot et Antoine Fouquelin. Ce dernier m'enseigna la rhétorique, tandis que Pierre de Ronsard me formait à la poésie. J'appréciais particulièrement les œuvres de Pierre de Ronsard, Joachim du Bellay et Étienne de Maisonneuve. Je lisais Plutarque, Plaute et Cicéron en latin, ainsi qu'Érasme et des extraits de *La République* de Platon traduits en français ; je possédais les œuvres complètes de Platon en grec, mais ma maîtrise de cette langue était insuffisante pour m'en permettre l'étude.

En mai 1555, je donnai un discours en latin devant la Cour dans le grand hall du Louvre, où j'affirmai qu'une éducation dans les lettres et les sciences humaines était adéquate pour une femme.

Enfin, je reçus des cours de littérature française, de géographie et d'histoire, et fus versée dans plusieurs langues vivantes, l'espagnol, l'anglais et l'italien, qui venaient compléter ma langue maternelle, le scots, et le français.

Mon éducation religieuse était assurée par sa grand-mère maternelle, Antoinette de Bourbon-Vendôme. Mon éducation religieuse était un intérêt majeur en arrière-plan de mon oncle, le cardinal de Guise. L'intendance de l'éducation des enfants royaux, c'est-à-dire la gestion des gouvernantes et le choix des précepteurs, était la charge de Diane de Poitiers. La gestion de mon personnel fut dévolue à Jean de Humières puis, après sa mort en juillet 1550, à Claude d'Urfé jusqu'en 1553.

Henri II ne payait que pour mon éducation. Les fonds destinés aux domestiques et à l'intendance provenaient de ma mère et étaient limités. Ma grand-mère s'alarma ainsi du faible nombre de mes domestiques. Qui plus est, ceux-ci quittaient fréquemment leur poste pour des emplois mieux rémunérés. Le Cardinal suggéra des économies sur le train de vie, mais je refusai, afin de ne pas se couper de la mode.

Lady Fleming devint la maîtresse du roi et tomba enceinte. Elle lui donna un fils, Henri d'Angoulême puis fut renvoyée en Écosse. Je devenais alors une jeune femme : mes oncles décidèrent de me donner comme nouvelle gouvernante une catholique

fervente, Françoise d'Estamville, de bonne réputation.

L'opposition à Françoise d'Estamville est le seul acte d'autorité dont je fis preuve dans ma jeunesse. À la fin de 1555, je donnai des robes qui n'étaient plus à sa taille à mes tantes abbesses, qui souhaitaient utiliser le tissu pour leurs autels. Françoise d'Estamville s'y opposa, demandant les robes pour elle-même. Devant la querelle elle retourna finalement à Paris avant de démissionner, ou d'être renvoyée, comme on préférera, en 1557.

En septembre 1550, la reine-douairière d'Écosse, ma mère, Marie de Guise, se rendit en France accompagnée d'un grand nombre de nobles, après deux ans de séparation d'avec sa fille, qu'elle retrouva vers le 25 septembre. Nous assistâmes ensemble, en octobre, à l'entrée royale d'Henri II à Rouen. Le but du voyage de ma mère était essentiellement d'impressionner ses nobles ; la mise en scène du pouvoir politique lors de l'entrée à Rouen était probablement l'évènement le plus coûteux organisé en France en 1550, tandis que des comtés et présents variés étaient offerts aux nobles écossais. L'ensemble fut qualifié de « lavage de cerveau » par Gordon Donaldson, professeur d'histoire écossaise à l'Université d'Édimbourg, tandis que l'ambassadeur vénitien déclara que « le roi acheta les nobles complètement, de sorte qu'il n'y avait en France pas un duc, Lord, ou prélat écossais [...] qui ne soit pas manifestement soudoyé ». À Rouen, le roi se posa

également en sauveur de l'Écosse, et un groupe portait des bannières représentant les endroits où l'armée française était intervenue en Écosse :

*Voici Dundee, Haddington, Broughty Craig,  
Où Thermes, avec Essé, reçut l'honneur  
De devenir chevalier de ton ordre.  
Tout le pays où la nation anglaise  
Avait osé occuper le territoire écossais  
A été rendu par la force française. »*

Durant sa visite, Marie de Guise découvrit un complot mené par Robert Stuart, qui visait à m'éliminer en soudoyant un cuisinier pour empoisonner mon mets favori, les beignets aux poires.

En 1551, la question de la régence d'Écosse fut débattue. Initialement utilisée pendant ma minorité, la régence était appelée à devenir un poste permanent puisque je resterais auprès de son époux en France. De plus, le parlement français déclara que ma majorité daterait du commencement et non de la fin de l'année de sa majorité, ce qui la rendrait effective le 8 décembre 1553 ; ce changement faisait suite à l'attitude instable d'Arran, prêt à abandonner l'alliance française, et dont la régence devait en conséquence se terminer aussi vite que possible. Le choix du régent était ainsi crucial. Ma mère était fortement appuyée par les Écossais, et ses frères De Guise, ce qui lui permit d'obtenir la régence. La réticence d'Arran fut vaincue grâce aux offres d'Henri

II, comme la jouissance du duché de Châtellerauld, et par des lettres envoyées par des nobles, tels que le comte de Huntly ; ma mère fut officiellement investie dans ses fonctions le 12 avril 1554. Elle perdit son seul fils, François III d'Orléans et duc de Longueville, le 22 septembre 1551 avant son voyage de retour en Écosse ; issu de son premier mariage, il était mon demi-frère.

Le 30 octobre 1557, Henri invita les Écossais à envoyer des représentants afin de discuter des termes du mariage. Le 14 décembre, le parlement écossais dépêcha neuf députés, demandant des conditions avantageuses pour son indépendance nationale : si je venais à décéder sans descendance, la France devrait aider à la succession du trône d'Écosse par l'héritier le plus proche par le sang. Henri accepta les conditions, et le parlement français naturalisa tous les sujets écossais comme français le 8 juillet 1558. En réponse, les Écossais naturalisèrent tous les sujets français. Les conditions furent ensuite changées en secret entre Henri II et moi le 4 avril 1558 : si je venais à mourir, tous mes droits à la couronne d'Angleterre seraient transférés à la France sans contrepartie, et la France se rembourserait par les revenus écossais de ses investissements dans la défense de l'Écosse. Je scellai également le contrat en renonçant à tout autre arrangement qui ne respecte pas ces conditions. Je n'ai pas forcément lu tous ces documents : il m'arrivait fréquemment de signer des documents